

# CSM PUTEAUX TENNIS DE TABLE

## DOSSIER INSCRIPTION - SAISON 2019 / 2020

Nom :	Prénom :
Licence (à remplir par le club) <input type="checkbox"/> PROMO <input type="checkbox"/> TRADI	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Date de naissance :	Nationalité :
Certificat médical avec la mention « Tennis de Table en compétition » pour les compétiteurs : <input type="checkbox"/>	
Adresse	
Tel Fixe :	Email (obligatoire) :
Tel Mobile :	
Je désire une attestation du règlement de ma cotisation : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
J'autorise le CSMP Tennis de Table à publier des photos ou vidéos me représentant sur son site internet : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (www.puteauxtennisdetable.com)	
Je dispose d'une voiture : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (et suis prêt à emmener des joueurs de mon équipe sur les lieux de la compétition)	

### Pièces à fournir pour compléter l'inscription :

- Un chèque du montant de la cotisation.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table de moins de 3 mois.
- Une photocopie du justificatif de domicile.
- Pour les mineurs le règlement intérieur signé par les parents.

### ATTENTION

Seuls les dossiers d'inscriptions complets seront acceptés par le club et permettront d'avoir une licence.

## COTISATION ANNUELLE

	Jeunes	Adultes	Montant
<b>Loisirs avec entraînements dirigés</b> (incluant la licence promotionnelle FFTT)	165 €	165 €	
<b>Compétitions par équipes</b> (incluant la licence traditionnelle FFTT, les championnats par équipes et des Jeunes)	205 €	205 €	
<b>Compétitions par équipes &amp; individuelles</b> (incluant la licence traditionnelle FFTT, l'inscription au Critérium Fédéral et aux championnats de France, de Paris, des Jeunes)	215 €	240 €	
<b>Réduction Famille</b> (à partir de la 2 <sup>ème</sup> personne)	-20 €	-20 €	
<b>Réduction 1<sup>ère</sup> année</b> (uniquement pour les jeunes Loisirs)	-15 €		
<b>Réduction Féminines</b>	-15 €	-15 €	
<b>Réduction parrainage</b> (Je parraine un ami ou un membre de ma famille qui s'inscrit pour la 1 <sup>ère</sup> fois)	-20 €	-20 €	
<b>Majoration pour les non puteoliens</b>	30 €	30 €	
Le club accepte le PASS92 (fournir le code avec le dossier).		<b>Total</b>	

Maillot du club : Oui – Non – Taille : ..... (Coût estimé 25 à 30€, livraison fin 2019)

Short du club : Oui – Non – Taille : ..... (Coût estimé 15 à 20€, livraison fin 2019)

### Chèques à l'ordre du C.S.M.P. TENNIS DE TABLE

Les inscriptions à compter du 1<sup>er</sup> Janvier bénéficie d'une réduction de 30% sur la cotisation et de 50% à partir du 1<sup>er</sup> Mars.

Les compétitions par équipes auxquelles je m'inscris :

Championnat de France                    OUI     NON

Championnat des Jeunes \*            OUI     NON

(dimanche matin)

\*Je m'engage à être présent au moins 5 journées sur les 6, les compétitions se déroulant hors Puteaux.

## REGLEMENT INTERIEUR

**ARTICLE I :** Les inscriptions s'effectueront durant tout le mois de septembre, dans la limite des places disponibles.

**ARTICLE II :** Le droit d'accès à la salle de tennis de table est matérialisé par une carte d'adhérent (licence électronique).

**ARTICLE III :** L'ouverture de la salle ne peut se faire qu'en présence d'une personne habilitée à le faire.

**ARTICLE IV :** La présence de mineur à la salle ne peut se faire que s'il y a au moins un adulte responsable sur place.

**ARTICLE V :** Les vestiaires sont à la disposition des joueurs. Après leur usage, ils doivent être laissés dans un parfait état de propreté. Ils peuvent être momentanément fermés pour des raisons d'entretien et d'installations. Les papiers et détritrus doivent être exclusivement jetés dans les poubelles et containers prévus à cet effet.

**ARTICLE VI :** L'utilisation de la salle et de ses équipements est interdite à toute personne non adhérente à la section tennis de table du C.S.M.P.

Chaque joueur est responsable du comportement et de la bonne tenue des personnes qu'il invite à la salle lors des manifestations sportives, tournois et autres occasions. La salle doit être impérativement évacuée à 22 heures en semaine.

**ARTICLE VII :** Les adhérents doivent respecter la salle (murs, mobilier, vestiaires, toilettes ...)

Après chaque utilisation les tables et les séparations doivent être rangées derrière les tribunes (c'est l'affaire de tous)

**ARTICLE VIII :** La section tennis de table du CSMP dégage toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte du club.

**ARTICLE IX :** Une tenue décente est de rigueur. La courtoisie est la base des relations entre adhérents(es).

**ARTICLE X :** **Tout manquement au présent règlement, aux bonnes mœurs et à l'ordre public exposera le, ou les, contrevenants à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.**

Date et signature (des parents si mineur) :

## CRENEAUX HORAIRES

Gymnase du Maréchal Leclerc - 4 cours du Maréchal Leclerc  
92800 PUTEAUX

JOURS	HORAIRE	CATEGORIE
Lundi	18h00 - 20h00	Jeunes Compétiteurs
	20h00 – 22h00	Adultes & Jeunes Compétiteurs
Mercredi	20h00-22h00	Adultes libres (sans entraîneur)
	17h00 - 18h30	Jeunes Loisirs / Débutants
Jeudi	18h30-20h00	Jeunes Compétiteurs
	20h00 - 22h00	Adultes & Jeunes Compétiteurs
Vendredi	18h00 – 20h00	Jeunes Loisirs / Débutants
	20h00 - 22h00	Adultes Loisirs avec entraîneur
Samedi	18h00 - 20h00	Jeunes « motivés » Développement
	18h00 - 20h00	Adultes libres (sans entraîneur)
	9h00 – 11h00	Jeunes mixte

La salle est accessible à tous les adhérents lors des créneaux d'ouverture en fonction des tables disponibles.

Les cours sont donnés par des entraîneurs diplômés.

Pour plus d'informations, nous sommes à disposition sur place lors de l'ouverture de la salle, ou alors :

- Internet : <http://www.puteauxtennisdetable.com/>
- Email : [contact@puteauxtennisdetable.com](mailto:contact@puteauxtennisdetable.com)
- Tél Staff technique pour les inscriptions : 06 10 52 72 64
- Tél Président: 06 31 34 13 28